



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 8 juillet 2021

N° 1207

NOTE AUX REDACTIONS



Jean-Baptiste DJEBBARI et Agnès PANNIER-RUNACHER réuniront le Comité stratégique de filière (CSF) ferroviaire

Vendredi 9 juillet – A partir de 9h20

Villeurbanne – Rhône (69)

Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des Transports et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, et le **Comité stratégique de filière (CSF) ferroviaire**, représenté par son président **Henri Poupart-Lafarge**, signeront **l'avenant au contrat de la filière ferroviaire** dans les locaux du site Alstom de Villeurbanne (69), ce vendredi.

Cet avenant fait suite à la signature du contrat initial le 9 avril 2019. Il tire un premier bilan de ce dernier et propose de nouveaux engagements par l'État et la filière, notamment sur le soutien à la transition écologique, la compétitivité et la souveraineté de la filière ainsi que les compétences et l'emploi.

La signature se fera dans les locaux de l'Alstom de Villeurbanne. Centre d'expertise d'Alstom en matière d'électronique et de digital, ce site est le seul au monde capable de concevoir et de déployer sur un seul lieu, toute électronique ferroviaire, le cerveau et le système nerveux du train et du réseau ferré. Avec près de 900 salariés, il intervient sur l'ensemble de la gamme de solutions d'Alstom : trains (métros, tramways, régional, interurbain, TGV, locomotives...) ainsi que la signalisation grandes lignes et urbaines.

Déroulé prévisionnel

9h20 Arrivée sur le site d'Alstom puis visite du site

Toute presse accréditée

11h20 Intervention de :

- Henri Poupart-Lafarge, Président du CSF Ferroviaire
- Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie
- Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des Transports (par visioconférence)

Toute presse accréditée

Plénière du CSF

Huis clos

11h45 Signature de l'avenant au contrat de la filière ferroviaire

Toute presse accréditée

11h50 Point presse

**Les journalistes souhaitant couvrir ce déplacement sont priés de s'accréditer
auprès du service de presse de la préfecture du Rhône :**

04 72 61 65 27 – pref-communication@rhone.gouv.fr

Ce déplacement s'organisera dans le respect des gestes barrières.

Le port du masque sera obligatoire merci de vous munir du vôtre.

A propos du plan « France Relance »

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

« France Relance » mobilise plus de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :

www.planderelance.gouv.fr

Portail de data-visualisation territorialisée des projets soutenus dans l'industrie :

<https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>

Contacts presse :

Cabinet de Jean-Baptiste Djebbari

Secretariat.beyret@transports.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

presse@industrie.gouv.fr